

Image not found or type unknown



## Information sur lois d association loi 1901

Par **MOREL daniel**, le **17/08/2017** à **08:51**

NOTRE ASSOCIATION INTITULEE CLUB DU 3 IEME AGES ET RETRAITES DEPENDANT DE LA LOI 1901  
LE BUREAU DESIRE CHANGER LE NOM C EST A DIRE L INTITULE  
CELA PEUT IL SE FAIRE LORS DE L ASSEMBLEE GENERALE QUI SE DEROULERA LE 7 SEPTEMBRE 2017 OU SOMMES NOUS OBLIGES DE FAIRE UNE ASSAMBLEE EXTRAORDINAIRE  
ET QUELLES SONT LES DEMARCHES A EFFECTUER  
DANS L ATTENTE DE VOUS LIRE A CE SUJET  
MERCI D AVANCE